

Maître d'Ouvrage
Duferco Diversification s.a.
Fonction du projet

-
Type de projet

-
Type de mission
Etude urbanistique (en association momentanée)

-
Surface

-
Montant des travaux

-
Etat d'avancement
2009 à 2010

ETUDE URBANISTIQUE STRATEGIQUE DU SITE « PORTE OUEST »

CHARLEROI

En association avec le bureau PLURIS s.c.r.l., nous avons collaboré à la réalisation d'une étude urbanistique stratégique relative au projet de reconversion industrielle du site « Porte ouest » à Charleroi.

Ce projet de reconversion veut imposer une nouvelle image à l'activité économique et industrielle dans le centre de Charleroi au cœur du tissu urbanisé. Cette volonté doit transparaître dans l'architecture des fonctions qui viendront ré-occuper le site. Pour ce faire, trois types de fonctions économiques sont proposées : industrie, PME et tertiaire, ainsi qu'une fonction « habitat ».

La composition architecturale adoptée évite tout traitement en simple boîte fermée, orthogonale ou non, dont les parois, les angles et les limites sont englobés dans le même revêtement.

Le parti architectural exprime le système constructif, permet la lecture des travées, organise l'implantation des baies et ouvertures, des pleins et des vides, selon des articulations claires.

Les différentes composantes des élévations sont exprimées de manière à donner à lire une composition dynamique des élévations en relation avec le dessin des ossatures et des joints des matériaux de revêtements. Tous les éléments techniques visibles à l'extérieur sont traités en parfaite adéquation architecturale avec les façades concernées ; tous les accès ou entrées font l'objet d'un traitement particulier et adapté.

Lorsque des éléments très hétérogènes (dimension, forme, volumétrie) doivent être regroupés pour des raisons techniques, ils peuvent être « emballés » dans des volumes enveloppes traités comme de simples structures (grillages, clôtures, végétation) ou partiellement enterrés à toiture traitée comme un sol végétal.

La composition générale de l'habitat répond aux recommandations reprises ci-après qui visent à expliquer le principe d'organisation du projet d'habitat : habitat dense près de la gare (R+5), habitat intermédiaire (R+3) et maisons individuelles groupées aux marges du projet (R+1). Les îlots denses se composent autour de cours ouvertes semi-publiques où le végétal accompagne des aménagements récréatifs collectifs. Les habitations intermédiaires sont en vis-à-vis de places publiques accueillant par ailleurs les équipements communautaires. Des jardins collectifs et privés organisent l'arrière de ces parcelles. Les habitations individuelles groupées disposent de jardins privatifs et sont desservies par des zones de voirie partagée traitées comme une placette publique étroite.

